

Question écrite sur la rue scolaire Everheide

Monsieur l'échevin de la mobilité,

La rue scolaire à la rue du Moulin à Vent devant l'école Everheide qui était en projet pilote fin de l'année académique dernière est depuis la rentrée scolaire suspendue ou arrêtée.

Pourriez-vous me fournir les éléments qui ont mené le collège à prendre cette décision ? En particulier, le rapport de police négatif, les plaintes éventuelles de riverains, les avis du conseil de quartier Bas Evere, les commentaires des agents de la paix qui règlent la circulation aux abords de la rue scolaire.

Pourriez-vous également me fournir le rapport de police sur la rue du moulin à vent et qui faisait état du danger sur cette rue pour les piétons, cyclistes, ... avant la mise en place de la rue scolaire ?

Pourquoi dans le projet de rue scolaire, la zone de Kiss & Ride a-t-elle été imposée par la commune ? Quel était l'objectif ? Serait-il envisageable de la retirer et si oui, à quelle condition ?

Encore merci pour votre soutien à ce projet.

Jean-Philippe Mommart

Conseiller communal Ecolo-Groen